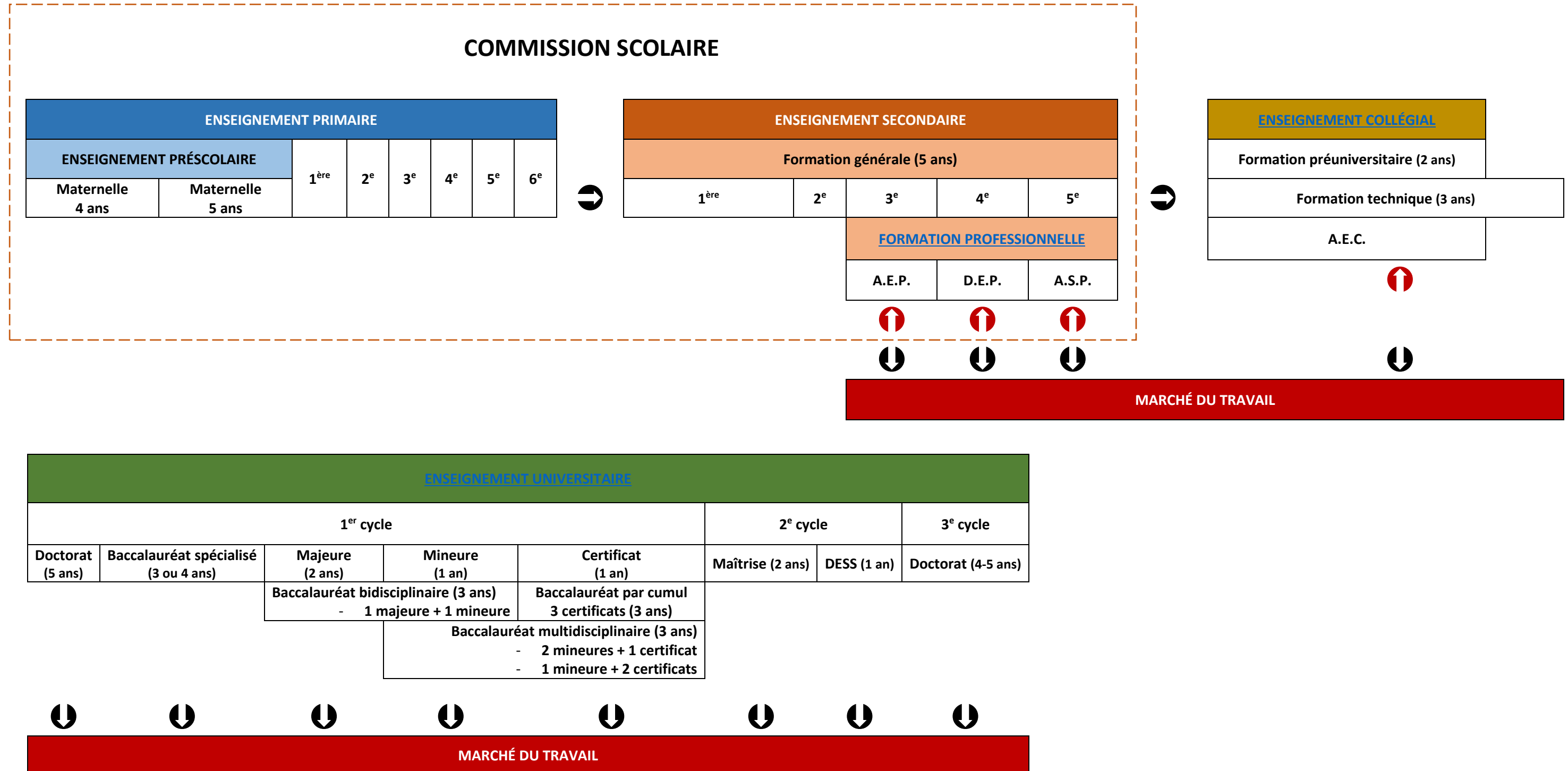


LE SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS



LEXIQUE

FORMATION PROFESSIONNELLE¹

D.E.P. - Diplôme d'études professionnelles : Des programmes visant à fournir une formation initiale dans des domaines spécifiques. La durée de ces programmes varie de 600 à 1800 heures (de 6 mois à 2 ans). Pour être admis à un D.E.P., il faut détenir un D.E.S. OU avoir complété au minimum les crédits de 3^e ou de 4^e secondaire (selon les programmes, dans certains cas).

A.S.P. - Attestation de spécialisation professionnelle : Des programmes visant à perfectionner les connaissances acquises dans le cadre du D.E.P. ou permettant d'obtenir une spécialisation suite à la formation suivie au niveau du D.E.P. La durée de ces programmes varie de 300 à 900 heures (3 à 8 mois). Par exemple : l'A.S.P. en secrétariat médical est une spécialisation à la suite du D.E.P. en secrétariat; l'A.S.P. en soudage sur tuyaux est une spécialisation à la suite du D.E.P. en soudage-montage; l'A.S.P. en cuisine actualisée est un perfectionnement pour titulaires d'un D.E.P. en cuisine, etc. Pour être admis à un programme d'A.S.P., il faut détenir un D.E.P. ou un diplôme équivalent.

A.F.P. - Attestation de formation professionnelle : Des programmes courts visant une formation de base dans un métier et destinés à ceux et celles ayant quitté les études secondaires et qui n'ont pas obtenu de D.E.S. Il s'agit de programmes d'une durée de quelques semaines à quelques mois visant des métiers semi-spécialisés. Ces formations sont généralement offertes que si le nombre de demandes est suffisant.

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL²

Formation préuniversitaire : Ils sont tous d'une durée de deux ans. Ils préparent à entreprendre des études universitaires. Il existe plusieurs programmes comme : les sciences de la nature, les sciences humaines, les arts visuels, les langues, les lettres, la musique, etc. Ils mènent tous à l'obtention d'un D.E.C. général dans la concentration choisie qui est préalable afin d'entreprendre des études universitaires. Il existe également des programmes qui combinent deux concentrations à la fois et qui sont d'une durée de trois ans à temps complet.

Formation technique (enseignement régulier) : Ils sont tous d'une durée de 3 ans. Ils ont pour but de former l'étudiant dans un domaine en particulier afin de le préparer à intégrer le marché du travail. Ils peuvent également donner accès à une formation universitaire dans une spécialité connexe. Ils mènent tous à l'obtention d'un D.E.C. technique dans la spécialité choisie.

Il existe également des programmes appelés DEC-BAC qui intègrent la formation technique avec la formation universitaire dans un même domaine et sont d'une durée totale de cing ans à temps complet. Ils sont organisés de la façon suivante : les trois premières années sont consacrées aux études collégiales et mènent à l'obtention du D.E.C. et les deux dernières années sont consacrées aux études universitaires (l'entrée se fait en 2^e année) et mènent à l'obtention du baccalauréat.

A.E.C. – Attestation d'études collégiales (les programmes techniques d'enseignement aux adultes) : Ces programmes sont destinés aux personnes ayant quitté les études à temps plein depuis au moins un an ou ayant poursuivi, pendant une période d'au moins un an, des études postsecondaires. Ils ont une durée variable selon les programmes. Ils mènent à l'obtention d'une attestation d'études collégiales A.E.C. À la différence du D.E.C. technique, les programmes d'A.E.C. ne comportent pas de cours obligatoires communs à tous les programmes (ex. : français, philosophie, anglais, etc.), ils peuvent être suivis de jour ou de soir (selon les collèges) et certains peuvent également être suivis à temps plein ou à temps partiel.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE³

ÉTUDES DE 1^{ER} CYCLE

Baccalauréat : Ils peuvent être spécialisés dans un seul domaine, constitués (selon certaines règles) du cumul de trois certificats ou obtenus par la combinaison préalablement approuvée d'une majeure et d'une mineure, afin de favoriser les études multidisciplinaires.

Baccalauréat spécialisé : Des programmes qui visent une formation complète dans des domaines spécifiques généralement dans le but de pratiquer dans ces domaines.

Cheminement honors⁴ : Représente un ensemble de cours permettant d'inciter à l'excellence et de la reconnaître ainsi que d'offrir un cheminement qui facilite l'accès aux études avancées.

¹ <http://www.metiers-quebec.org/autres-pages/professionnel.html>

² <http://www.metiers-quebec.org/autres-pages/collegial.htm>

³ <http://www.metiers-quebec.org/autres-pages/universitaire.htm>

⁴ <https://admission.umontreal.ca/info-conseils/outils-et-astuces/glossaire/>

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE⁵

Baccalauréat bidisciplinaires : Des programmes qui ressemblent aux baccalauréats spécialisés réguliers, mais qui couvrent deux disciplines principales au lieu d'une seule. Ils permettent de se diriger sur le marché du travail et d'obtenir un emploi demandant une formation universitaire provenant de deux domaines connexes.

Baccalauréat avec majeure : Des programmes qui ressemblent beaucoup aux baccalauréats spécialisés et qui visent également des formations spécialisées dans des domaines spécifiques. Ils sont combinés avec de courtes formations dans des disciplines connexes. Les deux premières années sont consacrées à la discipline principale (majeure), alors que la dernière année est consacrée à une discipline connexe (mineure) compatible avec le programme choisi.

Baccalauréat multidisciplinaire (ou par cumul de certificats) : Ces programmes sont destinés aux personnes désirant acquérir une formation universitaire complète dans plusieurs disciplines plutôt que dans une discipline en particulier. Ils permettent d'étudier trois disciplines différentes parmi celles offertes par l'université. Ces programmes peuvent permettre de préparer l'étudiant à occuper des fonctions demandant une formation générale de niveau universitaire plutôt qu'une formation spécialisée dans un domaine précis. Les perspectives de carrière peuvent beaucoup varier selon les disciplines étudiées. Avant de commencer ce type d'études, il est primordial d'élaborer un plan de formation selon les intérêts et les domaines de carrière.

Doctorat de 1^{er} cycle : Ces programmes ressemblent en partie aux baccalauréats spécialisés qui visent également une formation spécialisée dans un domaine spécifique généralement dans le but de pratiquer dans ce domaine. Par contre, cette appellation est donnée qu'à des programmes spécifiques en sciences de la santé, soit : médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, optométrie, pharmacie et chiropratique.

Certificat : Ils totalisent 30 crédits (ou 10 cours) dans un domaine d'études. Les cours faisant partie d'un certificat peuvent lui être spécifiques ou faire partie d'un ou de plusieurs autres programmes de 1^{er} cycle. Ils peuvent être reconnus, en tout ou en partie, et selon les règlements de l'université, à l'intérieur d'un ensemble de cours conduisant au grade de bachelier.

Majeure / Mineure : Les **majeures** regroupent un ensemble d'activités comportant une valeur de 60 crédits dans un domaine d'études. Les **mineures** rassemblent un ensemble d'activités comportant une valeur de 30 crédits. Contrairement au baccalauréat spécialisé, l'obtention d'un baccalauréat par la combinaison d'une mineure et d'une majeure permet d'élargir une formation par l'étude de deux champs complémentaires.

ÉTUDES DE 2^E CYCLE⁶

Microprogramme : De courtes formations de cycle supérieur (1 trimestre), permettant d'acquérir les compétences pratiques et théoriques nécessaires à l'exercice de professions ciblées. Ils peuvent, à certaines conditions, mener à l'admission à des programmes de D.E.S.S.

D.E.S.S. - Diplômes d'études supérieures spécialisées : Ils permettent d'acquérir les fondements de spécialisations dans des domaines d'études choisis. Généralement, ils comportent également une dimension de mise en pratique des connaissances théoriques acquises avec la réalisation d'un stage ou la rédaction d'un travail dirigé. Les diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) peuvent, à certaines conditions, mener à l'admission à des programmes de maîtrise.

Maîtrise : Elles sont destinées aux détenteurs d'un grade de 1^{er} cycle (voir ci-haut) dans une spécialité appropriée. On retrouve deux types de maîtrise.

Maîtrise de recherche : Elles visent à initier à la recherche scientifique en permettant d'acquérir une spécialisation dans un domaine choisi et d'enrichir les connaissances à la suite des apprentissages au 1^{er} cycle. Un mémoire ou un travail dirigé devra être rédigé. À l'issue des études de maîtrise de recherche, il est possible de poursuivre des études de doctorat ou intégrer le marché du travail avec une formation de 2^e cycle.

Maîtrise appliquée ou maîtrises professionnelles : Elles permettent d'acquérir des habiletés pratiques essentielles à l'exercice de professions, tout en se dotant de solides bases théoriques. Sous la supervision d'un directeur, un stage en milieu de travail est à réaliser. Dans le cadre de ce stage, un mémoire ou un travail dirigé appliqué est à rédiger. À l'issue des études de maîtrise appliquée, il est possible d'exercer une profession avec une expérience pratique acquise lors des études.

ÉTUDES DE 3^E CYCLE

Doctorat : Ces programmes ont pour objectif la formation de chercheurs et l'avancement des connaissances dans des disciplines ou des champs d'études. En plus de fournir à l'étudiant le moyen d'approfondir ses connaissances, la recherche doit apporter une contribution originale au savoir ou à l'application des connaissances dans la pratique. Le doctorat se conclut par la soutenance d'une thèse écrite.

⁵ <https://etudier.uqam.ca/lexique>

⁶ <http://fas.umontreal.ca/etudes/maitrises-dess-microprogrammes/quest-ce-quune-maitrise-un-dess-un-microprogramme/>